

Proposition d'innovation pédagogique - Année scolaire 2015-2016
Collège Bertrand Lalarde - Montréjeau

Préambule :

Depuis de nombreuses années, les statistiques¹ montrent que les performances scolaires et les résultats aux examens sont fortement corrélés aux catégories socioprofessionnelles et au retard scolaire : statistiquement, un enfant d'ouvriers réussit moins bien qu'un enfant de cadres, par exemple.

Ce phénomène s'explique en partie par la qualité et la quantité de travail personnel fourni à la maison : difficile de se concentrer dans une chambre partagée avec plusieurs frères et sœurs, difficile de se mettre au travail si le climat familial est dégradé (absence des parents, alcoolisme, violence), difficile d'obtenir de l'aide à la maison si le niveau d'instruction des parents n'est pas adapté, etc. La fatigue accumulée en raison des trajets scolaires (départ du domicile à 7h, retour à la maison à 18h), ou l'impossibilité d'accès à internet et donc à l'ENT sont aussi des facteurs défavorables.

L'unique moment de formation équitable est le temps passé au collège, en classe ou en étude. C'est donc pendant ce temps que l'apport pédagogique doit être maximal.

Pour autant, l'Ecole doit habituer les enfants à fournir un travail personnel régulier et de qualité. Sans cette habitude de travail, les élèves seront en difficulté tout au long de leur scolarité secondaire.

Afin de limiter l'inégalité dans l'efficacité des apports hors temps scolaire, le travail à la maison doit se borner à quelques tâches simples, et ne nécessitant aucune aide extérieure ni aucun matériel particulier.

Malgré tout, L'Ecole ne peut pas empêcher les élèves qui ont de bons résultats scolaires et des facilités de travail à la maison à aller plus loin dans les apprentissages.

Nous devons garantir la formation de chaque élève jusqu'à l'obtention du palier 3 du socle commun, mais aussi encourager et accompagner les élèves qui souhaitent en faire davantage.

Contexte local (septembre 2014) :

Au niveau du collège de Montréjeau, on observe les éléments suivants :

Statistiques sociales ²	Taux de PCS défavorisée = 42,6%.	
	17,7% d'élèves ont 1 an de retard à l'entrée en 6 ^{ème} .	
	230 élèves soit (62%) utilisent les transports scolaires. 30 élèves ont 1h de trajet.	
Résultats DNB session de juin 2013 ²	Moyenne à l'épreuve écrite de français = 08,7/20.	Classement académique = 236/237.
	Moyenne à l'épreuve écrite de mathématiques = 08,1/20.	Classement académique = 228/237.
	Moyenne à l'épreuve écrite d'histoire-géographie = 08,4/20.	Classement académique = 211/237.
Test ROC début de 6 ^{ème} (orthographe et lecture)	31% d'élèves sont très faibles. 15% d'élèves sont faibles.	
Éléments subjectifs, constat des enseignants	Le niveau d'expression écrite est inquiétant.	
	Les élèves ne lisent pas suffisamment de livres.	
	Les élèves ont des problèmes de mémorisation.	
	Les élèves ne font pas assez d'efforts, ils ne sont pas endurants et renoncent trop vite.	

- ↳ Notre établissement accueille un nombre important d'enfants susceptibles de ne pas pouvoir travailler efficacement à la maison. Les résultats au DNB en sont certainement le premier révélateur.
- ↳ Beaucoup de collégiens sont de « mauvais lecteurs » (46% faibles ou très faibles au test ROC).

¹ Voir en particulier la publication « La note moyenne attendue des collèges, départements et académies à l'écrit du Brevet 2013 » réalisée en février 2014 par la D2P - Rectorat de Toulouse, ainsi que l'étude « La PCS » publiée en février 2015 par la D2P - Rectorat de Toulouse.

² Données extraites de la fiche « Scoring 2013 ».

Contexte institutionnel :

Le projet académique 2014-2017 définit clairement les priorités suivantes :

- Axe 1 - S'engager pour la **réduction des inégalités scolaires**.
- Axe 4 - Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite :
« ... **organiser le temps scolaire** pour contribuer à la qualité des apprentissages. »
« Favoriser l'**autonomie** des élèves pour accroître leur investissement dans le travail ... »

Le futur cycle CM1-CM2-6^{ème} nécessite de rapprocher les pratiques pédagogiques entre les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

Proposition d'innovation :

Sur l'ensemble du niveau 6^{ème}, pour l'année scolaire 2015-2016, les activités pédagogiques au sein du collège seront organisées de manière à ce que le seul travail **exigé quotidiennement** à la maison se limite à la liste exhaustive suivante (un ou plusieurs items chaque soir) :

- **Lire** un ouvrage (roman ou photocopie).
- **Lire** une leçon (prise de note en classe, photocopie ou manuel scolaire).
- **Mettre au propre** un document brouillon (prise de note ou photocopie) : fiche de synthèse, fiche de lecture, formulaire d'algèbre ou de trigonométrie, etc ...
- **Rédiger** un devoir maison à partir des données et de la méthodologie définies en classe.
- **Ranger** un classeur ou un porte-vue, à partir de documents définitifs (photocopie ou mises au propre précédentes) à partir de consignes de classement explicites.
- **Refaire un exercice** corrigé en classe : énoncé strictement identique mais données numériques légèrement différentes par exemple.
- **Auto-corriger** une évaluation, à partir du corrigé (prise de note ou photocopie) et du barème.
- **Apprendre par cœur** (les verbes irréguliers ou les tables de multiplications par exemple).

Idéalement, le temps de travail cumulé à la maison ne doit pas dépasser 1h quotidiennement.

Cette limitation dans le travail à la maison implique une préparation différente des séquences pédagogiques :

- Demander aux élèves de préparer, de lire la leçon (photocopie, manuel scolaire) **préalablement au cours**.
- Utiliser le temps de face à face pour apporter une réelle **plus-value pédagogique** : inutile de faire lire et écrire une définition en classe, cela peut être fait en autonomie à la maison. En revanche, détailler la méthodologie, corriger un exercice, reprendre la prononciation d'un mot, etc., nécessite l'apport de l'enseignant.
- Ne pas demander un travail insurmontable la veille pour le lendemain : une seule **tâche simple** par soir et par discipline. **Anticiper** le travail à faire : si possible donner les devoirs une semaine à l'avance.
- Prévoir de donner le travail à la maison régulièrement : **exiger 10 à 15 minutes de lecture tous les soirs** (romans, révision de leçon, manuel scolaire, ...) et **vérifier fréquemment** que ce rythme de travail est respecté.
- Ne pas oublier que les élèves de 6^{ème} n'ont pas acquis de véritable autonomie de travail, ils sont souvent désorganisés : il est indispensable d'expliquer, de **rappeler les consignes** et les **méthodes de planification** du travail à la maison tout au long de la semaine. Les heures d'accompagnement personnalisé peuvent être mises à profit sur cet aspect là.
- **Valoriser** le travail personnel par un bonus dans la notation.

Cette nouvelle organisation des cours peut également avoir un impact positif sur le poids des cartables : en effet, les manuels scolaires peuvent rester à la maison pour les révisions et la lecture des leçons, l'ensemble des documents de cours étant photocopiés ou vidéo-projetés.

Pour les élèves les plus en avance ou qui souhaitent travailler davantage, le travail **optionnel** à la maison reste à la libre appréciation de l'enseignant (liste non exhaustive) :

- Préparation d'un exposé.
- Recherches documentaires ou sur internet.
- Lecture d'œuvres supplémentaires.

Ces travaux supplémentaires seront valorisés sous la forme d'appréciations sur les bulletins trimestriels, mais ne doivent pas apporter de bonus de notation pour ne pas stigmatiser les élèves entres-eux.

Les études surveillées seront mises à profit pour inciter les élèves à travailler et à lire. L'accès au cahier de texte de l'ENT permettant aux surveillants de vérifier les devoirs à faire par les élèves.

Le CDI est un espace de travail, de lecture et de recherche. A ce titre, il sera utilisé par les élèves volontaires pendant les heures d'études.

Formation en vue de cette innovation :

La **différenciation pédagogique** doit être au cœur de la réflexion de l'enseignant pour mener à bien ce projet. On ne peut pas raisonnablement imaginer que tous les élèves vont avancer à la même vitesse : certains lisent avec plus de facilité et plus d'appétence que d'autres, par exemple.

Une **formation d'initiative locale** (FIL) est prévue le mardi 30 juin et le jeudi 02 juillet 2015. Elle amènera les apports théoriques et pratiques pour mettre en œuvre cette différenciation pédagogique.

Le **Conseil école-collège** sera un point d'appui utile concernant la différenciation pédagogique, les enseignants du 1^{er} degré étant déjà sensibilisés à la différenciation pédagogique. Au moins une fois par an, lors d'un Conseil école-collège, les professeurs pourront échanger autour de cette question et partager leurs pratiques.

L'accompagnement par le **corps d'inspection** a été demandé afin de bénéficier de l'expertise didactique dans chaque discipline.

Ce projet a été présenté dans le cadre de la campagne des expérimentations 2015-2016 auprès de Mme Bousquet, IA-IPR et CARDIE.

Evaluation de l'innovation :

- A chaque fin de trimestre, comparaison de la moyenne générale du niveau 6^{ème} par rapport aux moyennes des années précédentes.
- A chaque fin de trimestre, suite aux conseils de classes de 6^{ème}, comparaison du nombre de mises en garde pour manque de travail personnel par rapport aux années précédentes.
- A chaque fin de trimestre, comparaison du nombre de retenues pour travail non fait avec les chiffres des années précédentes.
- En fin d'année scolaire, les élèves de 6^{ème} passeront le test ROC 5^{ème}, puis comparaison des résultats avec ceux du test ROC 6^{ème} passé en début d'année.
- En fin d'année scolaire, évaluation subjective auprès des enseignants : autonomie des élèves, implication dans le travail, attitude en classe, etc.

Si l'évaluation est positive, cette expérimentation sera poursuivie en 6^{ème} et étendue en 5^{ème} durant l'année scolaire 2016-2017.